

Services professionnels, scientifiques et techniques

en Mauricie



Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale repose sur le capital humain qui constitue, de ce fait, le principal facteur de production. Ces établissements offrent les connaissances et les compétences de leurs employés, souvent dans le cadre d'affectations. Les différentes classes de ce secteur sont définies en fonction de l'expertise et de la formation du fournisseur de services.

L'industrie des services professionnels, scientifiques et techniques compte 3 305 personnes occupées soit 3,1 % de l'emploi total sur le territoire de la Mauricie en 2001. Plus de 65,0 % de cette main-d'œuvre se trouve dans l'architecture et le génie (25,4 %), les services juridiques (15,7 %), les services de comptabilité (13,8 %) et les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (10,9 %).

1.

Répartition des établissements du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (LIC 2005)

Près de 66,0 % des établissements sont présents dans les services juridiques (20,8 %), les services de comptabilité (17,4 %), l'architecture, le génie et les services connexes (16,7 %) ainsi que dans les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (12,0 %). Ces sous-secteurs emploient 65,8 % de la main-d'œuvre des services professionnels, scientifiques et techniques.

Au-delà de 90 % de l'ensemble des établissements du secteur ont moins de 20 employés.

MRC ou Ville	Nombre d'établissements
Trois-Rivières	399
Shawinigan	118
Maskinongé	65
Mékinac	29
La Tuque	22
Les Chenaux	14
Total	647

Source : Liste des Industries et Commerces (LIC 2005)

en Mauricie

2.

Répartition des emplois par MRC et Ville

Trois emplois sur cinq sont localisés sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

MRC ou Ville	Nombre d'emplois
Trois-Rivières	1 975
Shawinigan	580
Maskinongé	385
Les Chenaux	165
Mékinac	135
La Tuque	60
Total	3 305

Source : Recensement 2001, Compilation EQ,
Direction du partenariat et de la planification

3.

Évolution du secteur

Au fil des ans, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques est devenu le pivot central de l'économie. Les autorités publiques, le monde des affaires et les différents acteurs sociaux ont fait de plus en plus appel aux compétences de ces professionnels dont plusieurs sont régis par un ordre professionnel. Le système professionnel québécois existe depuis 30 ans. Il compte 45 ordres professionnels et totalise environ 300 000 membres. Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques est propice au travail autonome.

De 2000 à 2004, le secteur a connu une perte de 14,3 % des emplois en Mauricie comparativement à une hausse de 11,8 % des emplois de cette industrie au Québec. Au cours des cinq prochaines années, l'industrie devrait connaître une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 3,0 % par rapport à 0,8 % pour l'ensemble des secteurs.

4.

Principaux employeurs

Comptabilité Cyr
Services de comptabilité

G.D.G. Environnement Itée
Services de conseils en environnement

Les consultants Mésar
Architecture, génie et services connexes

I.M.S. Experts-conseils
Architecture, génie et services connexes

en Mauricie

4.

Principaux employeurs (suite)

Consultants V.F.P. inc.
Architecture, génie et services connexes

Dessureault, Leblanc et Lefebvre
Services de comptabilité

Samson, Bélair, Deloitte & Touche
Services de comptabilité

Pluritec ltée
Architecture, génie et services connexes

5.

Principales professions

CNP	Titre	Nombre d'emplois en Mauricie 2001
1111	Vérificateurs/vérificatrices et comptables	240
4112	Avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)	240
1242	Secrétaires juridiques	175
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	160
1241	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	135
2231	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	105
2253	Technologues et techniciens/techniciennes en dessin	105
2131	Ingénieurs civils/ingénieures civiles	95
0013	Cadres supérieurs/cadres supérieures – services financiers communications et autres services aux entreprises	90
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	90
5241	Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices	80

Source : Emploi-Québec, Statistique Canada, Recensement 2001

6.

Portrait de la main-d'œuvre*

- La moyenne d'âge des travailleurs du secteur est de 39 ans. Plus de la moitié sont âgés entre 25 et 44 ans, 14,0 % ont moins de 25 ans et 34,0 % ont 45 ans et plus.
- Le secteur compte plus d'hommes (56,0 %) que de femmes (44,0 %) parmi sa population occupée, ce qui est semblable aux proportions observées au Québec. Selon des informations récentes, la tendance démontre une augmentation de femmes dans la pratique professionnelle au Québec.

* Données provenant du site internet IMT en ligne Emploi-Québec.

en Mauricie

7.

Conditions de travail des principales professions du secteur

La formation académique et la multiplication des expériences, dans des domaines autres que celui de la formation, sont des caractéristiques de plus en plus demandées par les employeurs. La mobilité est aussi un atout important lors de l'embauche. Les professionnels régis par un ordre doivent être membres de celui-ci pour exercer la profession.

Les professions telles que comptable, avocat, ingénieur et architecte doivent tenir compte de plusieurs lois, normes et règlements dans l'exercice de leur fonction. Certaines font face à une concurrence nationale et même internationale de plus en plus forte. La pratique professionnelle se complexifie et demande des compétences variées.

8.

Quelques éléments de problématique de la main-d'œuvre

Selon les ordres professionnels des architectes, des ingénieurs et des comptables agréés, le manque de relève est un problème important. La valorisation de ces professions est devenu un enjeu primordial pour attirer les jeunes.

Les architectes, par exemple, rencontrent de plus en plus de concurrence sur le marché du travail et ils doivent trouver des solutions pour se démarquer et faire leur place.

Chez les ingénieurs, la rétention de la main-d'œuvre et le transfert des connaissances sont aussi des défis majeurs à relever.

La concurrence nationale et internationale demande une plus grande mobilité de la main-d'œuvre professionnelle.

Les travailleurs autonomes sont de plus en plus nombreux dans le secteur. Ils doivent vivre avec des conditions de travail difficiles comme des horaires allongés (fin de semaine, soir) et une précarité d'emploi.

9.

Renseignements additionnels sur le secteur et les ressources

Emploi-Québec : www.emploi quebec.net www.emploi quebecmauricie.net

Ordre des architectes du Québec : www.oaq.com

Ordre des ingénieurs du Québec : www.oiq.qc.ca

Service carrière SERVIQ : www.serviq.qc.ca

Ordre des comptables agréés du Québec : www.ocaq.qc.ca

Barreau du Québec : www.barreau.qc.ca



Responsable : Louise Boulay, Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail
Montage et mise en page : Nathalie Durette, Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail, octobre 2005